

Artsakh



Le **ministère des Affaires étrangères** de l'Artsakh a déclaré :

«Le 5 avril 2020, la partie azerbaïdjanaise a une fois de plus commis une grave violation du régime de cessez-le-feu sur la ligne de contact entre les forces armées d'Artsakh et d'Azerbaïdjan, à la suite de laquelle un militaire de l'armée de défense de la

République d'Artsakh a été blessé.

Il est inquiétant que cet incident se soit produit dans le cadre de la suspension temporaire de la surveillance du cessez-le-feu par le bureau du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE et dans une situation où le monde entier est aux prises avec un nouveau type de pandémie de coronavirus.

De telles provocations sont un mépris ouvert de la part des autorités azerbaïdjanaises de l'appel du Secrétaire général de l'ONU, Anthony Guterres, à un cessez-le-feu dans le monde entier pour diriger les efforts de toute l'humanité pour surmonter le défi mondial - le coronavirus, tout en ignorant l'appel des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE aux parties au conflit pour qu'elles respectent strictement le cessez-le-feu et s'abstiennent de toute action provocatrice susceptible d'augmenter le niveau de tension dans une période donnée.

Le comportement destructeur de Bakou est devenu une autre manifestation des politiques irresponsables et agressives des autorités azerbaïdjanaises et mérite l'évaluation et la condamnation les plus rigoureuses de la communauté internationale.

Réaffirmant ses obligations de respecter les accords sur le maintien et le renforcement du cessez-le-feu, ainsi que l'appel du Secrétaire général à l'armistice mondial, la République d'Artsakh exhorte l'Azerbaïdjan à remplir ses obligations et à abandonner les actions provocatrices.

Parallèlement, la République d'Artsakh est prête à prendre toutes les mesures nécessaires de légitime défense conformément au droit international et, en particulier, aux dispositions de la Charte des Nations Unies", conclu le communiqué.